Etang du Corra 1

Randonnée n°41935887

Durée :	2h45	**Difficulté :**	
Distance :	9,25 km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	31 m	**Activité :**	Pédestre
Dénivelé négatif :	31 m		
Point haut :	56 m	**Commune :**	Saint-Germain-en-Laye (78100)
Point bas :	24 m		

Description

Commencez par indiquer le point de départ. Si l'accès est en voiture, précisez les possibilités concrètes de stationnement. Si l'accès peut se faire aussi en transports en commun, précisez le moyen et la ligne à utiliser.

(**D/A**) Décrivez ici les instructions à partir du départ.

La description doit s'achever par la référence au point d'arrivée : (**A**) pour une randonnée en ligne, (**D/A**) pour une boucle.

Points de passages

D/A
x : 433 330 | y : 5425 275 - alt. 25 m - km 0

D/A
x : 433 325 | y : 5425 277 - alt. 25 m - km 9.25

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-/41935887

Copie, vente et diffusion interdites - Kj7N5h4j

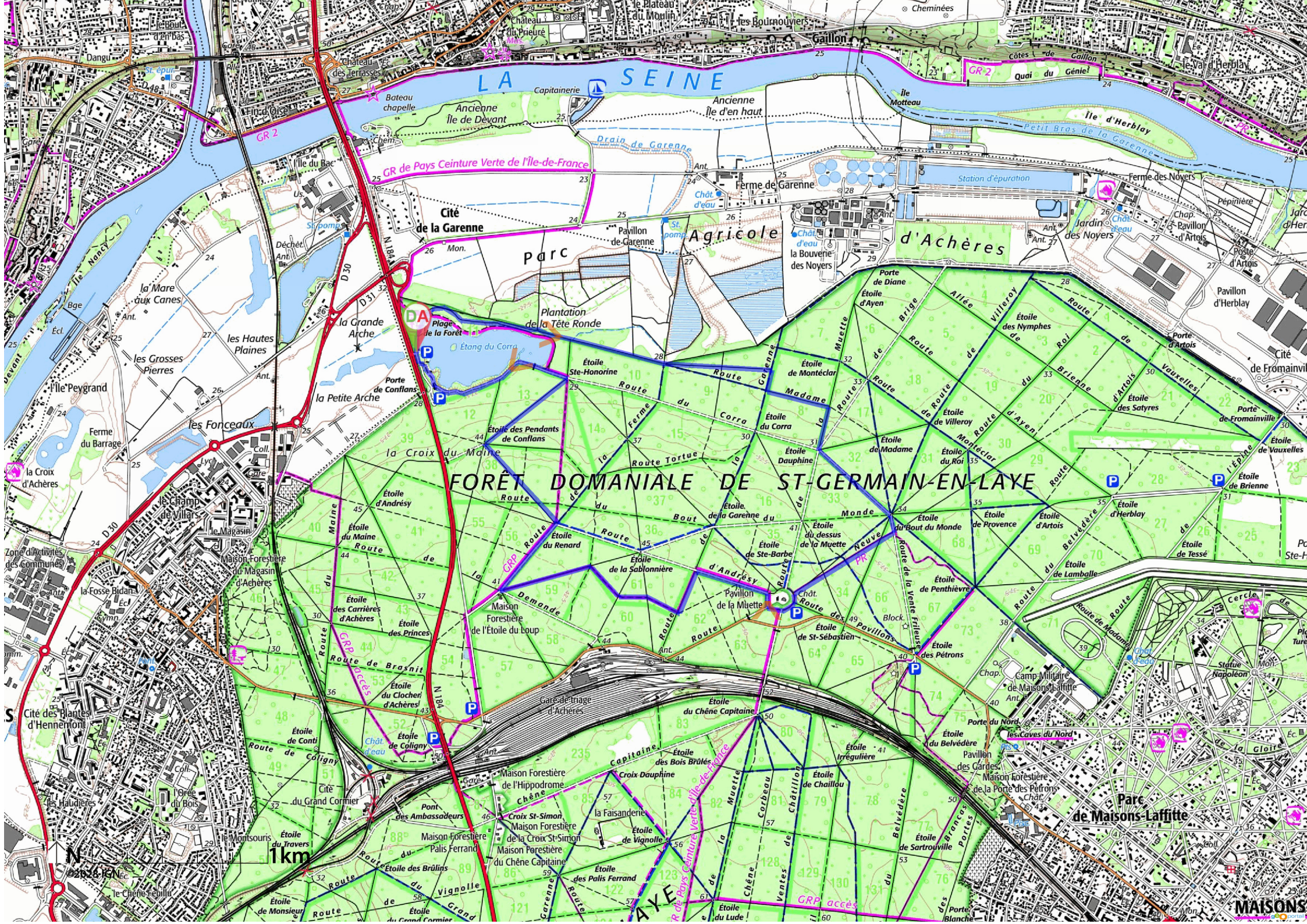
LA SEINE
FORÊT DOMANIALE DE ST-GERMAIN-EN-LAYE
Cité de la Garenne
Parc Agricole d'Achères
Ferme de Garenne
Ferme des Noyers
Jardin des Noyers
Pavillon de Garenne
Pavillon d'Herblay
Pavillon d'Artois
Pépinière
Poste d'Artois
Cité de Fromainville
Plantation de la Tête Ronde
Étang du Corra
Plage de la Forêt
Porte de Diane
Étoile d'Ayen
Étoile des Nymphes
Étoile de Montéclar
Étoile Ste-Honorine
Étoile des Pendants de Conflans
Étoile du Corra
Étoile de Madame
Étoile de Villeroy
Étoile des Satyres
Étoile de Vauxelles
Étoile de Brienne
Étoile d'Herblay
Étoile de Tessé
Étoile de Lamballe
Étoile de Penthièvre
Étoile de Provence
Étoile d'Artois
Étoile du Bout du Monde
Étoile du dessus de la Muette
Étoile de Ste-Barbe
Étoile de la Sablonnière
Étoile du Renard
Étoile d'Andrésy
Étoile du Maine
Étoile des Carrières d'Achères
Étoile des Princes
Étoile du Clocher d'Achères
Étoile de Coligny
Étoile de Conti
Étoile du Chêne Capitaine
Étoile des Bois Brûlés
Étoile de Chaillou
Étoile irrégulière
Étoile du Belvédère
Étoile de Sartrouville
Étoile de Vignolle
Étoile des Palis Ferrand
Étoile du Travers
Étoile de Monsieur
Étoile du Lude
Étoile de Pétrons
Étoile de St-Sébastien
Étoile de la Garenne
Étoile de la Croix du Maine
Étoile de la Croix St-Simon
Étoile de la Muette
Étoile de Châtillon
Étoile de la Faisanderie
Étoile de la Vente Frileuse
Étoile de la Route Tortue
Étoile de la Route de Madame
Étoile de la Route de Madame
Étoile de la Route de Madame

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

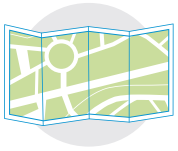

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

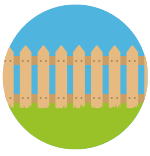

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

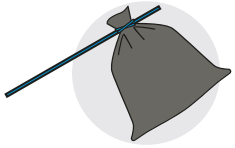

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

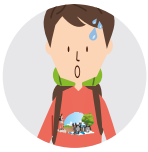

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.